

## Réclamation de salaire impayé

Par notter, le 13/01/2010 à 10:21

Bonjour,

Je suis étudiante et j'ai travaillé pour une agence d'hôtesse (Alefe) du 2 au 6 novembre 2009. Je devais être payé le 15 du mois suivant comme stipulé sur le contrat donc le 15 décembre 2009 et à ce jour, le 13 janvier 2010 je n'ai toujours rien reçu.

A la base, c'est aux hôtesses de se déplacer pour venir chercher leur chèque. J'ai donc appelé l'agence le 21 décembre pour les prévenir que je viendrai le récupérer mais la chef d'agence m'a certifié qu'elle me l'enverrai par voie postale.

Le 23 décembre je me suis déplacée car je n'avais toujours rien reçu. Je suis tombée sur son assistante car elle n'était pas là qui m'a dit que le chef d'agence me l'avait envoyé. La chef d'agence m'a rappelé le même jour pour me dire qu'elle me l'avait effectivement envoyé le 22 décembre 2009. Or je n'ai jamais rien reçu.

Quand j'ai essayé de la rappeler le 26 décembre, un répondeur me signifiait que l'agence était fermée pour les vacances de Noël jusqu'au 10 janvier 2010.

Nous sommes le 13 janvier, l'agence est toujours sur répondeur, le numéro de portable de la chef d'agence ne répond pas malgré mes nombreux messages et tentatives pour la joindre.

Je me suis déplacée le 12 janvier 2010, et le concierge de l'immeuble m'a dit que l'agence avait déménagée la semaine dernière. Je ne sais pas si elle a déposé le bilan ou si elle a déménagé mais je n'arrive pas à la joindre.

Merci de votre aide, cordialement.

## Par cécile63, le 13/01/2010 à 16:22

Bonjour,

Le mieux est de leur préparer une lettre recommandée et de l'envoyer au nouveau siège Pour savoir, sa nouvelle adresse et si elle a déposé de bilan, il faut regarder sur www.infogreffe.fr,

Si elle a déposée le bilan, vous devrez déclarer votre créance au mandataire...

Bonne chance